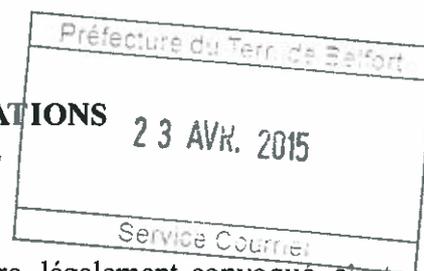


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



L'an deux mil quinze, le 15 avril à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Martine BENJAMAA, Jean-Claude BOUROUH, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Jean LOCATELLI, Thierry MARCJAN, Didier MATHIEU, Robert NATALE, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Bernard TENAILLON, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE, **membres titulaires.**

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Jacques ALEXANDRE, Josette BESSE, Jacques BOUQUENEUR, Anissa BRIKH, Christine DEL PIE, Gérard FESSELET, Sophie GUYON, Marie-Lise LHOMET, Bernard LIAIS, Pierre OSER, Cédric PERRIN.

Avaient donné pouvoir : Messieurs Jacques ALEXANDRE à Martine BENJAMAA, Josette BESSE à Jean-Claude TOURNIER, Jacques BOUQUENEUR à Patrice DUMORTIER, Bernard LIAIS à Bernard TENAILLON et Cédric PERRIN à Didier MATHIEU.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Vendredi 9 avril	Vendredi 9 avril	En exercice	41
		Présents	30
		Votants	35

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Claude BRUCKERT est désigné.

2015-03-01 – Convention de travaux « eaux pluviales de voirie » entre la commune de Delle et la Communauté de Communes du Sud Territoire : rues Debrot et rue Saget-2015

Rapporteur : Jean –Claude TOURNIER

Vu la délibération en date du 09 septembre 2010 portant décision de la prise de compétence assainissement et eaux pluviales.

La communauté de Communes réalisera en 2015 des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la commune de Delle : rue Debrot et rue Saget.

Le réseau assainissement étant de type unitaire, il a été proposé à la ville de Delle de réhabiliter en parallèle de ces travaux la reprise de l'eau pluviale de la voirie : canalisations de raccordement au réseau public unitaire et accessoires de collecte des eaux de voirie.

Le marché de travaux a été notifié à l'entreprise COLAS. Les travaux « eaux pluviales » font l'objet d'une tranche conditionnelle. Le montant des détails estimatifs de la part eaux pluviales est de 17 578,50 euros HT.

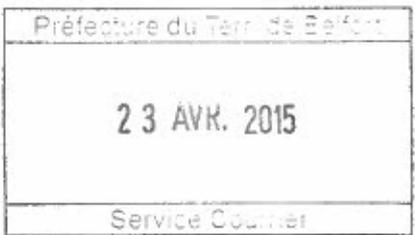
Il est proposé que la commune de Delle prenne en charge le montant des travaux relatifs à l'eau pluviale de la voirie. La CCST prend en charge financièrement les travaux, et refacturera ensuite à la Commune de Delle les dépenses engagées pour l'eau pluviale à chaque situation présentée par l'entreprise, puis procédera, après métré des travaux réellement effectués à une régularisation.

Une convention sera signée entre la CCST et la Commune de Delle, afin d'établir précisément les modalités du remboursement de ces travaux.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'autoriser le Président à signer la convention pour les travaux précités avec la Commune de Delle. Un exemplaire de la présente convention est annexé à la présente.**

Annexe : Convention

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 23 AVR. 2015 Et publication ou notification le 23 AVR. 2015</p> <p>Le Président, Le Vice-Président Pierre OSER</p> 	<p>Le Président, Le Vice-Président Pierre OSER</p>  
---	--

**Convention de travaux eaux pluviales de voirie entre la Commune de Delle et la Communauté
de Communes Sud Territoire**

Rue Debrot et rue Saget

Entre

La Communauté de Communes Sud Territoire, représenté par son Président en exercice, Monsieur Christian RAYOT, habilité à signer la présente convention par délibération du Conseil Communautaire en date du ... 2015,

Et

La Commune de Delle, représenté par son Maire, Monsieur Pierre OSER, habilité à signer la présente convention par délibération du Conseil Municipal en date du ...2015,

Il a été convenu ce qui suit :

La communauté de Communes réalisera en 2015 des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement sur la commune de Delle : rue Debrot et rue Saget.

Le réseau assainissement étant de type unitaire, il a été proposé à la ville de Delle de réhabiliter en parallèle de ces travaux la reprise de l'eau pluviale de la voirie : canalisations de raccordement au réseau public unitaire et accessoires de collecte des eaux de voirie.

Le marché de travaux a été notifié à l'entreprise COLAS. Les travaux « eaux pluviales » font l'objet d'une tranche conditionnelle. Le montant des détails estimatifs de la part eaux pluviales est de 17 578,50 euros HT.

Il est proposé que la commune de Delle prenne en charge le montant des travaux relatif à l'eau pluviale. La CCST prend en charge financièrement les travaux, et refacturera ensuite à la Commune de Delle les dépenses engagées pour l'eau pluviale à chaque situation présentée par l'entreprise, jusqu'au paiement du solde (DGD).

Le paiement du solde sera réalisé après métré des travaux réellement effectués.

La CCST facturera le montant TTC des dépenses engagées pour l'eau pluviale, à charge pour la commune de Delle de récupérer le FCTVA.

Le Maire,

M. Pierre OSER

Le Président,

M. Christian RAYOT

